



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E14091

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2024

ÉDITÉ LE 14/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 97 B 88

Siret : 410 788 558 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 49 490802

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 547497S12470000013985570

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 547497S12470000013985570

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : TRICOIRE GUY

ZI DE LA NOUE
49740 LA ROMAGNE

Téléphone : 02 41 56 93 61

Portable :

Site Internet :

E-mail : tricoire.guy@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
TRICOIRE JULIEN GÉRANT

Fax : 02 41 56 99 34

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	12/02/2020
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	02/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.